

## Burundi : augmentation des prix des bières et du sucre

@rib News, 02/01/2017 &ndash; Source Xinhua Le ministère du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme a procédé le lundi 2 janvier à l'augmentation du prix du sucre de la Société sucrière du Moso (SOSUMO) de 300 BIF (0.18 dollar) par kilo au lendemain de l'augmentation par la Brasserie et Limonaderies du Burundi (BRARUDI) des prix des bières produites par cette brasserie. "Le ministre du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme communique à tous les consommateurs du sucre SOSUMO que le prix de détail vient d'être revu à la hausse. Il passe de 1.900 BIF (1.14 dollar) à 2.200 BIF (1.32 dollar) par kilo, à cause de l'augmentation du coût de la production de ce produit", a déclaré dans un communiqué de presse Pélate Niyonkuru (photo), ministre du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme.

Il a été demandé à tous les grossistes et détaillants de respecter les prix fixés sous peine de s'exposer aux sanctions prévues par la loi et à l'administration locale, à la police et aux inspecteurs des bureaux régionaux de la SOSUMO de faire respecter cette mesure. La décision d'augmenter les prix des bières a été prise quant à elle par les dirigeants de la BRARUDI eux-mêmes compte tenu de l'augmentation de la taxe de consommation sur les bières à partir du 1er janvier 2017 ainsi que l'augmentation des tarifs de l'eau, de l'électricité, du carburant, du malt et du houblon. Ainsi, les prix consommateurs recommandés de la quasi-totalité des bières produites par la BRARUDI ont augmenté de 100 BIF (0.06 dollar) la bouteille, à l'exception de celui de la bouteille de Primus qui reste inchangé, soit 1.000 BIF (0.60 dollar), de celui de l'Amstel Royal 50 cl qui passe de 1.800 BIF (1.08 dollar) à 2.000 BIF (1.20 dollar) et de celui de la bière Nyongera qui passe de 900 BIF (0.54 dollar) à 1.200 BIF (0.72dollar), indique un communiqué de presse du service de la Communication à la BRARUDI publié le 1er janvier 2017. Selon Nelly Bazikamwe de ce service, les prix de l'intérieur du pays seront désormais les mêmes qu'à Bujumbura, la capitale burundaise. Ces augmentations des prix étaient prévisibles selon certains consommateurs puisque le parlement avait voté le 29 décembre dernier un projet de loi sur le budget 2017 qui sera financé à plus de 70% par les ressources intérieures avec le gel de la coopération avec certains des partenaires techniques et financiers du pays, notamment la Belgique et l'Union européenne suite à la crise politique que traverse le Burundi.

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});